

Atelier gouvernance

12 juin 2009

Honfleur

**Une gouvernance par projets**

# Objectifs de la réunion

- Une réunion de travail
- Décrire un schéma de gouvernance à proposer lors de la réunion plénière du 22 juin

# Un processus

- Le Comité des élus des cinq pays de l'Estuaire
- Le Grenelle de l'Estuaire
- Franchir une nouvelle étape

# L'Atelier gouvernance

- Réunion du 18 mai : une « communauté » unifiée au tour de projets
- Réunion du 4 juin : distinguer le local du national, une gouvernance à la fois plus ouverte et plus rassemblée

# La problématique

- Poursuivre la démarche du Grenelle de l'estuaire
- Dont les ateliers ont manifesté les domaines de **solidarité concrète** des pays de l'Estuaire
- Selon une **démarche participative**

# La problématique

- On ne cherche pas à construire une nouvel échelon territorial
- Mais à dynamiser les solidarités concrètes au sein des pays de l'estuaire
- On veut aussi progresser dans l'efficacité quant à l'organisation de ces solidarités
- Aménager le territoire de l'Estuaire de manière solidaire et « durable »

# La solution : une gouvernance par projets

- Définir, s'entendre sur des projets concrets
- Les mettre en œuvre de manière efficace
- Dans un cadre participatif

# Définir les projets

- Les premiers pourraient être retenus le 22 juin, à l'issue du Grenelle
- Ils peuvent être proposés par le Comité des élus
- Par le Forum

# Qu'est-ce qu'un « projet » ?

- Concerne un problème où les territoires de l'estuaire sont interdépendants
- Comprend une phase d'élaboration partagée
- Débouche sur un schéma commun
- Mis en œuvre localement

# Exemples

- Mutualiser la connaissance du territoire, dans toutes ses composantes
- Définir, pour l'Estuaire, une démarche d'écologie industrielle
- Organiser la mobilité
- Gérer les flux de population
- Créer un dispositif d'étude de la santé
- Organiser le tourisme

# Les Groupes de projets

- Comprend les cinq parties prenantes
- Rassemble des parties prenantes de chaque pays de l'Estuaire
- Peut être issu d'un atelier du Grenelle
- Désigne un comité de pilotage
- Définit sa démarche et ses objectifs
- A une durée limitée

# Le Forum ou le Conseil de l'Estuaire

- C'est l'assemblée de l'estuaire à qui sont soumis les travaux des groupes de projet
- Il peut proposer des projets
- Il comprend, pour les 5 pays de l'estuaire, l'ensemble des parties prenantes organisées à travers une expression collective.
- Le Forum peut consulter des experts
- Il a sa propre organisation

# L'Association : « Des projets pour l'estuaire »

- Structure destinée à donner aux groupes de projets comme au Forum les moyens de fonctionner.
- Elle dispose d'un budget
- A un bureau
- Comprend de droit les élus de l'Estuaire, les « responsables » des groupes de projet et du Forum
- L'Etat

# Les pilotes de l'Estuaire. Les Abeilles

- Il est issu du comité des élus pour faire vivre les projets.
- Il comprend des élus des cinq pays.
- Il forme le bureau de l'association

# Le Comité des élus

- Garde une compétence générale, plus large que ce qui fait l'objet de l'association.
- Peut être élargi aux « grands élus »

# La Charte

- Définit les objets de l'association
- Les engagements de tous et de chacun eu égard à la vie de l'estuaire et son aménagement

# Une étape

- La gouvernance est centrée sur les Groupes de projets
- Les instances sont au service de la construction des projets